FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Rain-X® Glass Treatment Identificateur de produit

Autres movens d'identification

36231, 36232 **Synonymes**

Glass Treatment BCRX11212CN

Traitement du verre, Trigger Spray BCRX11413CN6

Traitement en verre de pare-brise Usage recommandé

Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société **ITW Permatex Canada** 35 Brownridge Road, Unit 1 **Adresse** Halton Hills, ON L7G 0C6

Canada

Téléphone 1-905-693-8900

literature.canada@permatex.com Courriel

Numéro de téléphone

d'urgence

1-877-504-9352

Voir ci-dessus **Fournisseur**

2. Identification des dangers

Liquides inflammables Catégorie 1 **Dangers physiques** Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

Dangers pour la santé

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles exposition unique

Irritation des voies respiratoires de catégorie

Toxicité pour certains organes cibles -

exposition unique

Catégorie 3 - effets narcotiques

Dangers environnementaux

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Mention de danger

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseil de prudence Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention En cas d'incendie : utiliser un agent d'extinction approprié.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis

médical/Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin si vous vous sentez

mal.

Stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.

Conserver le récipient bien fermé.

Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Éthanol		64-17-5	70 - 80
Isopropanol		67-63-0	10 - 20

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position

confortable pour la respiration. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise.

Peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

Yeux EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter

un médecin.

Ingestion Rincer la bouche. Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement se produit spontanément,

incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Consulter un médecin si des

Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements.

symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

ou retardés

Symptômes de patient de festin.

Peut irriter les voies respiratoires. Toux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter tout contact avec les yeux. Conserver à l'écart de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau. Mousse antialcool. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.

Méthodes d'extinction inappropriées

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Risques spécifiques provenant des produits chimiques

Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Produits dangereux résultant de la combustion

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements protection complets ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas des étincelles. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la terre, du sable ou une autre matière non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct.

Ventilation par aspiration antidéflagrante locale et générale.

Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant.

Éviter tout contact avec les yeux.

Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Se laver soigneusement après manipulation. When handling, do not eat, drink or smoke.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

Conserver hors de la portée des enfants.

Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Туре	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	400 ppm
	MPT	200 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Туре	Valeur	
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1880 mg/m3 1000 ppm	
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	984 mg/m3 400 ppm	
	MPT	492 mg/m3 200 ppm	

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée

Composants	Туре	Valeur	
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm	
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	400 ppm	
	MPT	200 ppm	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Туре	Valeur	
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm	
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	400 ppm	
	MPT	200 ppm	

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Éthanol (CAS 64-17-5)	LECT	1000 ppm
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	400 ppm
	MPT	200 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Туре	Valeur	
Éthanol (CAS 64-17-5)	MPT	1880 mg/m3 1000 ppm	
Isopropanol (CAS 67-63-0)	LECT	1230 mg/m3 500 ppm	
	MPT	983 mg/m3 400 ppm	

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

maices a exposition biologique de l'Addin					
Composants	Valeur	Déterminant	Échantillo	Temps	
			n	d'échantillonnag	
				е	
Isopropanol (CAS 67	-63-0) 40 mg/L	Acétone	Urine	*	

^{* -} Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

Directives au sujet de

l'exposition

Produits chimiques énumérés à l'article 3 qui ne figurent pas ici n'ont pas établi de valeurs limites

pour l'ACGIH.

Contrôles d'ingénierie

appropriés

S'assurer une ventilation adéquate.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Autre

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de

NIOSH.

Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection

respiratoire (Z88.2).

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène

générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Transparer
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.

Couleur Incolore

Caractéristique Alcool Odeur

Pas disponible. Seuil de l'odeur Pas disponible. Point de fusion et point de Pas disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Pas disponible.

Point d'éclair 13.0 °C (55.4 °F) Estimation

Vitesse d'évaporation Pas disponible. Sans objet. Inflammabilité (solides et gaz)

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

Pas disponible.

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Pas disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Pas disponible.

Tension de vapeur Pas disponible. Densité de vapeur Pas disponible. Densité relative Pas disponible.

Solubilité

Pas disponible. Solubilité (eau) Coefficient de partage Pas disponible.

n-octanol/eau **Température**

Pas disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Pas disponible. Viscosité Pas disponible.

Autres informations

Propriétés explosives Non explosif. Propriétés comburantes Non oxydant. .801-.805 Densité

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Peut réagir avec les matières incompatibles.

Stable dans les conditions recommandées de stockage. Stabilité chimique Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et de toute autre source d'ignition. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

Matériaux incompatibles Acides. Oxydants.

Produits de décomposition

dangereux

Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Peut

provoquer une irritation du système respiratoire.

Peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Ingestion

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Peut provoquer somnolence et des vertiges. Maux de tête. Nausée, vomissements. Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Peut irriter les voies respiratoires. Toux.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Effets narcotiques. Peut irriter les voies respiratoires. Composants **Espèces** Résultats d'épreuves Éthanol (CAS 64-17-5) Aiguë Cutané DL50 > 15800 mg/kg, SIDS initial assessment Lapin report Inhalation CL50 chat 85.4 mg/L, 4.5 heures, ECHA 43.7 mg/L, 6 heures, ECHA Rat > 115.9 mg/L, 4 heures, ECHA 31623 ppm, 4 heures, HMIRA 20000 ppm, 10 heures, HSDB 51.3 mg/L, 6 heures, ECHA souris > 60000 ppm, 60 minutes, ECHA 79.4 mg/L, 134 minutes, ECHA Orale DL50 chien 5.5 g/kg, HSDB cobaye 5600 mg/kg, HSDB Cochon > 5000 mg/kg, ECHA Rat 1187 - 2769 mg/kg, ECHA 12400 mg/kg, ECHA 10470 mg/kg, ECHA 7800 ml/kg, ECHA Singe 6000 mg/kg 10500 ml/kg, ECHA souris 3450 mg/kg, SAX Isopropanol (CAS 67-63-0) Aiguë Cutané DL50 12800 mg/kg, HSDB Lapin 16.4 ml/kg, 24 heures, ECHA Inhalation CL50 Rat > 10000 ppm, 6 heures, ECHA 16970 mg/l/4h, HMIRA Orale 4797 mg/kg, HSDB DL50 chien Lapin 5030 mg/kg, HSDB 5 g/kg, HSDB Rat 5.8 g/kg, ECHA 3600 mg/kg, HSDB souris Corrosion cutanée/irritation Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. cutanée Minutes d'exposition Pas disponible. Indice d'érythème Pas disponible. Valeur d'un œdème Pas disponible. Lésions oculaires Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Valeur de l'opacité de la

cornée

Pas disponible.

Valeur de la lésion de l'iris

Valeur des rougeurs de la

conjonctive

Pas disponible. Pas disponible.

Valeur d'un œdème de la

conjonctive

Pas disponible.

Pas disponible. Jours de récupération

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée. Sensibilisation cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Non classé.

Voir ci-dessous. Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Isopropanol (CAS 67-63-0) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

2-propanol (CAS 67-63-0) ÉTHANOL (CAS 64-17-5)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Éthanol (CAS 64-17-5) Volume 44, Volume 96, Volume 100E

Volume 96, Volume 100E

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence et des vertiges.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées

Pas un danger par aspiration.

Danger par aspiration Effets chroniques

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets

chroniques.

Autres informations Pas disponible.

12. Données écologiques

		121 Bollilood doologiquod	
Écotoxicité	Voir ci-desso	us	
Données écotoxicologiques Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
Éthanol (CAS 64-17-5)			
Crustacés	CE50	Daphnia	11744.5 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	7.7 - 11.2 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas)	> 100 mg/L, 96 heures
Isopropanol (CAS 67-63-0)			
Algues	IC50	Algues	1000 mg/L, 72 heures
Crustacés	CE50	Daphnia	13299 mg/L, 48 heures
Aquatique			
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)	> 1400 mg/L, 96 heures
Persistance et dégradation	Aucune donn	ée n'est disponible sur la dégradabilité	du produit.
Potentiel de bioaccumulation			
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.		
Mobilité générale	Pas disponibl	le.	
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).		

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce

produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminésComme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

Généralités Canada: Preuve de classification: Conformément à la partie 2.2.1 (DORS/2014-152) du

règlement sur les transports de marchandises dangereuses, nous attestons que le classement de ce produit est correct à la date du SDS de délivrance. Le cas échéant, le nom de la technique

et la classification du produit seront affiche ci-dessous.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN UN1993

Appellation réglementaire

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

adéquate

Nom technique ÉTHANOL
Nom technique ISOPROPANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II Dispositions particulières 16, 150

Exceptions liées au conditionnement

Quantité limitée <1L

TMD



15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

COV de l'INRP du Canada et des exigences de rapports: rapports masse seuil/numéro d'Identification

Éthanol (CAS 64-17-5) 1 TONNES Isopropanol (CAS 67-63-0) 1 TONNES

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Situation SIMDUT Contrôlé

Règlements internationaux

Inventaires

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)*

Canada Liste intérieure des substances (LIS)
Canada Liste extérieure des substances (LES)

Non

Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence

16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême Grave Modéré Faible	4 3 2 1
Minimal	0

Date de publication Date de la révision

Version n°

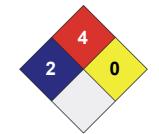
Autres informations

Clause d'exonération de responsabilité

Santé / 2
Inflammabilité 4

Danger physique 0

Protection individuelle X



12-Octobre-2017

12-Octobre-2017

01

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document. La fiche signaletique ci-dessus comprend les derniers renseignements en fichier en ce qui a trait aux dangers, aux proprietes et a la manutention de ce produit. Cependant, aucune garantie expresse ou implicite n'est emise quant a l'utilisation de ces renseignements. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

Préparée par